

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5847
3 août 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE, LE 3 AOUT 1964, PAR
LE REPRESENTANT ADJOINT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

En l'absence de l'ambassadeur, M. Stevenson, j'ai l'honneur de me référer à un télégramme adressé au Président du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, le 28 juillet 1964, par le Ministre des affaires étrangères du Cambodge (S/5839), accusant le Gouvernement des Etats-Unis et le Gouvernement du Viet-Nam d'avoir fait répandre, par avion, des produits chimiques toxiques sur la province cambodgienne de Rattanakiri, action qui aurait entraîné des pertes de vies humaines.

Une enquête approfondie a été effectuée, d'où il ressort qu'aucun avion de la République du Viet-Nam ou des Etats-Unis d'Amérique n'a effectué d'opérations utilisant des moyens chimiques quelconques, ni à proximité du territoire cambodgien ni, à plus forte raison, au-dessus du territoire cambodgien, à l'une quelconque des dates ou à un moment donné de la période mentionnée par le Gouvernement royal du Cambodge.

De plus, les seules opérations chimiques auxquelles le Gouvernement du Viet-Nam procède à l'intérieur du Viet-Nam du Sud comportent l'emploi de produits chimiques herbicides utilisés partout dans le monde, et sur une large échelle aux Etats-Unis mêmes. Ces produits sont répandus sous forme liquide, ne laissent aucune trace de poudre et sont inoffensifs pour les êtres humains.

Le Gouvernement des Etats-Unis, quant à lui, serait heureux que l'accusation cambodgienne fût l'objet d'une enquête impartiale. Le Gouvernement des Etats-Unis regrette que le Gouvernement royal cambodgien ait jugé bon de lancer ces accusations dénuées de fondement à un moment où le Conseil de sécurité s'emploie à rechercher des solutions pratiques aux problèmes que crée pour le Cambodge et la République du Viet-Nam la présence des forces militaires communistes du Viet-Cong dans la région frontalière.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Charles W. YOST